



THE BELGIANS REMEMBER THEM

Rue St-Marcoult, 14 - 7830 SILLY - +32 68/286.466 - belgian.remember@gmail.com

LA « RUCHE LETTONNE » DE ZEDELGEM : PREMIÈRE ÉTAPE DE LA LUTTE POUR SON DÉMANTÈLEMENT PAR WILFRED BURIE, PRÉSIDENT

Le 26 septembre 2022

Synthèse d'une action citoyenne et civique

Fin de l'année 2020, je découvrais à ma grande stupeur qu'un monument dédié à des soldats lettons ayant combattu sous la bannière de la Waffen SS avait été érigé en 2018 dans la commune flamande de Zedelgem, près de Bruges.

A l'initiative du conseiller Vlaams Belang P. Denys, le projet avait pu se concrétiser grâce au soutien financier du Musée de l'Occupation de la Lettonie et son président Valters Nollendorfs avec la bénédiction du gouvernement Letton et la trop grande confiance de l'administration communale de Zedelgem.

Au vu des faits, j'ai contacté le Député André Flahaut, Ministre d'Etat à qui je confie les termes de ma découverte. Celui-ci décide donc d'interpeller le Ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne. Semblant ignorer ou ignorant la situation, le ministre formulera une réponse par laquelle il se dédouane totalement du problème et nous renvoie vers la commune de Zedelgem.

Mise au courant du problème, la presse belge ne diffusera aucune ligne relative à cette découverte. Seul, le journal « Vers l'Avenir » publiera un article y relatif le 6 mars 2021. Quelques temps plus tard, divers organes de presse européens tels « Paris-Match », « Regards », l'« Humanité » et « Le Monde » vont éditer des articles majeurs qui nous aideront de manière significative à porter la problématique de ce monument sur la place publique. D'autres publications prendront alors le relai assurant de manière conséquente la bonne diffusion de l'information.

Quant à la commune de Zedelgem, fin 2021, elle prend l'initiative de réunir un groupe d'experts qui statuera sur le problème en proposant d'ôter le monument de là où il est érigé et de le remiser à l'abri des regards en attendant qu'on lui trouve une destination quelconque. En juin de cette année (2022), « la Ruche lettonne » est donc remise dans un dépôt communal.

De la méthode d'action

D'emblée, la méthode choisie a été celle du rappel systématique des événements. Plusieurs personnes et groupements se sont joints à moi afin de nourrir le débat, entre autres, le Ministre d'Etat André Flahaut, le « Groupe Mémoire-Groep Herinnering », l'association pour la Mémoire de la Shoah et les personnes et associations issues de la communauté juive de Belgique avec lesquels l'action a pu être poursuivie de manière efficace.

Ainsi, chacun a pu au cours du temps remettre le débat sur les rails au moment où il risquait de se disperser. Par ces interventions cohérentes, la pression contre les autorités communales de Zedelgem a été constamment maintenue jusqu'à ce que celle-ci se voit obligée d'opter pour le retrait de l'objet du litige.

Des actions futures

Cette première victoire ne doit pas nous faire oublier que l'affaire est toujours pendante et d'actualité. Certes, les résultats obtenus par notre action discrète mais ferme ont été inespérés. Mais les réactions de la Lettonie ne se sont pas fait attendre et le manque de courage politique des autorités belges à cet égard a permis aux partis nationalistes flamands de se positionner pour une éventuelle réhabilitation du monument de la honte.

Les récents événements en Ukraine nous contraignent à maintenir une attention aigüe pour que des amalgames ne puissent corrompre le débat. Déjà, nous observons que la Lettonie, en réaction au démantèlement provisoire du monument de Zedelgem a décidé d'enlever les éléments commémoratifs soviétiques de son sol. Il s'agit là d'un tout autre débat, dans lequel notre action ne peut s'inscrire. Les Lettons sont libres de ce qu'ils font de leur Histoire. Mais nous ne pouvons accepter qu'ils nous dictent leurs lois et décisions à ce propos.

Leurs récentes interventions relatives au monument de Zedelgem s'apparentent clairement à de l'ingérence dans les affaires intérieures belges et cela est intolérable.

Voici quelques mois, nous avons signalé le courage politique que Mme Annick Vermeulen, Bourgmestre de Zedelgem avait manifesté en ordonnant le déplacement du monument. Nous lui enjoignons de poursuivre dans cette voie et de maintenir l'idée qu'il est inacceptable que le monument controversé puisse encore faire partie du domaine public belge malgré les pressions qui s'exerceront sur elle.

Un rappel des événements et une mise en garde seront adressés à la nouvelle ministre des Affaires Etrangères afin de la mettre devant ses responsabilités. Notre vigilance démocratique ne sera pas relâchée et le combat entamé depuis deux ans va se poursuivre afin que plus jamais en Belgique, des éléments rappelant les horreurs commises par les nazis et leurs collaborateurs ne puissent couvrir notre pays de honte et d'indignité et salir les victimes d'un régime totalitaire et raciste.

Wilfred Burie,
Président